

Association Française des Malades Atteints du Syndrome d'Algodystrophie



A.F.M.A.S.A
5, rue Octavie
69100 Villeurbanne
Tel : 06.34.06.71.81
afmasa@afmasa.com
secretariat@afmasa.com
www.afmasa.com

Un Pont entre Vous et Nous.

Extrait des statuts :

Se plaçant en dehors de toute conception religieuse, politique ou hiérarchique, l'Association a pour objet :

- d'établir un contact entre les malades,
- d'établir un contact entre les différentes personnes faisant partie de l'entourage proche des malades,
- de rompre l'isolement,
- de diffuser des conseils d'ordre social, médical et matériel autour de la maladie.

Cette association s'inscrit dans le cadre des associations sans but lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901 et dans ce cadre là ne fournit aucune prestation de service à ses membres.

Un site, un forum pour communiquer sur ce quotidien que nous vivons. Nous Malades ou Conjoints.

Un Pont entre l'Administration et Nous

Obtenir à terme une reconnaissance de notre maladie auprès des organismes sociaux, avec une réelle prise en charge des malades, ainsi que faire avancer la recherche sur l'algodystrophie.

Un Pont entre Nous.

Pour qu'enfin nos cris ne se perdent plus dans la douleur mais deviennent par votre adhésion à Afmasa une voix unique qui puisse se faire entendre.

Association loi 1901
déclarée en préfecture du Rhône
le 1^{er} septembre 2006
n° W691065383

Association membre de la FMO



Association Française des Malades Atteints du Syndrome d'Algodystrophie



A.F.M.A.S.A
5, rue Octavie
69100 Villeurbanne
Tel : 06.34.06.71.81
afmasa@afmasa.com
secretariat@afmasa.com
www.afmasa.com

Un Pont entre Vous et Nous.

Extrait des statuts :

Se plaçant en dehors de toute conception religieuse, politique ou hiérarchique, l'Association a pour objet :

- d'établir un contact entre les malades,
- d'établir un contact entre les différentes personnes faisant partie de l'entourage proche des malades,
- de rompre l'isolement,
- de diffuser des conseils d'ordre social, médical et matériel autour de la maladie.

Cette association s'inscrit dans le cadre des associations sans but lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901 et dans ce cadre là ne fournit aucune prestation de service à ses membres.

Un site, un forum pour communiquer sur ce quotidien que nous vivons. Nous Malades ou Conjoints.

Un Pont entre l'Administration et Nous

Obtenir à terme une reconnaissance de notre maladie auprès des organismes sociaux, avec une réelle prise en charge des malades, ainsi que faire avancer la recherche sur l'algodystrophie.

Un Pont entre Nous.

Pour qu'enfin nos cris ne se perdent plus dans la douleur mais deviennent par votre adhésion à Afmasa une voix unique qui puisse se faire entendre.

Association loi 1901
déclarée en préfecture du Rhône
le 1^{er} septembre 2006
n° W691065383

Association membre de la FMO

